



Compte rendu initiative de Cordemais

1/ Présentation de l'initiative

Une rencontre autour de la centrale thermique de Cordemais s'est tenue le 6 avril 2018, à l'initiative du sénateur de la Loire Atlantique Ronan Dantec. Après une visite de la centrale organisée par la direction d'EDF (Mr Lionel Olivier, directeur des centrales de Cordemais et du Havre, Mr Magnan, responsable régional EDF), une séance de tables rondes s'est tenue dans la salle de conférence de l'hippodrome de Cordemais. Les deux tables rondes, qui portaient sur "le mix énergétique" et "la question de l'emploi dans la transition énergétique", étaient découpées en trois temps : une première phase de présentation permettait de poser le contexte, un tour de table des intervenants animé par un membre de la CPDP d'appréhender les points de vue, puis une séance de questions de la part de la salle afin de recueillir les avis et de répondre aux interrogations.

2/ Déroulement

Le débat s'est organisé autour de deux tables rondes dans l'après-midi. Près de 200 personnes étaient présentes dans la grande salle de l'hippodrome, face à l'estrade, dont deux élus (Mr le sénateur Ronan Dantec et Mme la députée Anne-France Brunet), des associations et un grand nombre de représentants du personnel de la centrale. La CPDP était représentée par Mr Jacques Roudier et Mr Jean-François Hélas.

Mr Dantec a introduit l'après-midi et posé les enjeux du débat : dégager une cohérence sociale, économique et environnementale dans les discussions autour de la transition énergétique. Le maire de Cordemais a ensuite présenté l'enjeu local que représente le maintien de la centrale pour la municipalité et l'intercommunalité. Mr Jean François Hélas, membre de la CPDP, s'est ensuite exprimé pour présenter le débat public, en s'appuyant sur le film de présentation et sur la présentation en diapositives de la commission. Les quatre points de questionnements dégagés par la CPDP (Comprendre, agir, choisir et gouverner) ont été clairement identifiés et présentés. Les deux tables rondes ont suivi cette introduction. Onze questions ont clôturé la première table ronde, et six autres questions ont fait suite à la seconde.

Le public a eu accès aux documents suivants pour s'orienter et commenter les tables rondes : la synthèse du dossier du maître d'ouvrage, la synthèse de l'avis du CESE, le dépliant de la CPDP

ainsi que le questionnaire de la CPDP. Une quinzaine de questionnaires ont été récupérés à l'issue de la présentation.

3/ Contenu des échanges

Les échanges se sont concentrés sur la place de l'emploi dans la transition énergétique. Une forte présence de la CGT lors de cette initiative a porté ce thème. Par ailleurs, les discussions ont beaucoup tourné autour de l'avenir de la centrale de Cordemais, qui constitue un important générateur d'emploi direct ou indirect à l'échelle locale. Malgré un début de reconversion vers la filière biomasse, des inquiétudes subsistent largement sur le maintien des emplois. La décision de fermeture de toutes les centrales à charbon du pays d'ici 2022 est mal acceptée, alors même que le charbon contribue peu aux émissions de gaz à effet de serre française et que cette échéance rapprochée ne permettra peut être pas de reconvertir le site.

Première table ronde

Mme Carole Pitou-Agudo, déléguée régionale de RTE, a ouvert ce temps d'échange par une présentation d'une demi-heure. Dans un premier temps, elle a décrit le fonctionnement du système électrique et le rôle de RTE, responsable du transport de l'électricité haute tension et de l'équilibre du réseau.

Mme Pitoux a clairement posé le défi que constitue la modélisation de cet équilibre en temps réel entre demande et production, dans un contexte de production volatile et européenne. Les excédents éoliens, photovoltaïques ou les absences de production doivent être absorbés, ce qui nécessite une mutualisation des moyens de production à l'échelle européenne.

Les quatre missions légales de RTE ont été détaillées :

1. Etat des lieux du système électrique existant : bilan électrique annuel. Stabilisation de la consommation.
2. Diagnostic et analyse de l'évolution du système : bilan prévisionnel annuel.
3. Etude détaillée de l'infrastructure RTE : développement décennal du réseau.
4. Développement des EnR et intégration dans le réseau.

Un point particulier a été fait sur le bilan prévisionnel, qui constitue un éclairage prospectif sur l'évolution du système électrique à moyen et long terme. Quatre scénarios ont été présentés (Ampère, Volt, Hertz, Watt), tout en expliquant clairement qu'aucun n'était privilégié par RTE.

Enfin, un point particulier a été fait sur l'état régional du réseau. La Bretagne et les Pays de la Loire comportant peu de moyens de production électrique, une forte solidarité régionale est donc nécessaire.

La table ronde sur le *Besoin d'appoint dans le développement des énergies renouvelables dans l'ouest* s'est ouverte à la suite de cette présentation. Mr Olivier, directeur des centrales thermiques de Cordemais et du Havre, a porté le projet de reconversion de la centrale vers la biomasse, en mettant en avant le besoin de centres de productions pilotables et la faible empreinte carbone du mix électrique d'EDF. Mme Guillemine, vice présidente de la communauté de communes d'ordre gesvres déléguée à l'action foncière et à l'agriculture, s'est aussi prononcée dans ce sens. D'après elle, environ 11000 tonnes de bois par an sont disponibles au niveau de l'intercommunalité, auxquels s'ajoutent potentiellement 10000 tonnes issues des haies bocagères. On reste loin des volumes nécessaires au fonctionnement de la centrale, mais cela constitue une filière intéressante de traitement de ce type de déchets. Le représentant du collectif Gaspere a ensuite exprimé ses doutes

sur la centrale à gaz de Landivisiau en particulier et sur la rentabilité de cette filière en général. Enfin, Mr Philippe Boucly de l'Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustible (AFHYPAC) a discuté de la place de l'hydrogène dans notre futur mix. Pour lui, l'intermittence de l'éolien et du solaire rendent nécessaire de développer des moyens de stockage performants. Les batteries posent un problème de temporalité et les STEP un problème de capacité. L'hydrogène serait donc le moyen optimal d'assurer le stockage de moyen terme de l'électricité, notamment dans le secteur du transport.

Question 1 : Critique de la méthode du gouvernement : annonce unilatérale de fermeture des centrales fioul et charbon françaises, avant même le début du débat. L'orateur s'interroge sur la pertinence de cette annonce alors qu'elles ne représentent qu'un pour-cent des émissions de CO2 du pays, et que les process industriels s'améliorent. Quel impact sur l'emploi ? Comment croire dans une transition énergétique voulue et animée par un gouvernement qui désinvestit par ailleurs dans le rail, dans les ports, le service public en général ?

Question 2 : L'orateur défend qu'en terme climatique, la question de l'électricité n'est que secondaire. Par ailleurs, la première question est celle du stockage, avant de construire des EnR intermittentes. Enfin, l'orateur a interpellé Mr Dantec sur la question des appels d'offre sur les éoliens en mer.

Question 3 : EDF prévoit la construction de 30 GW de solaire d'ici 2035, ce qui constitue un bouleversement de la régulation électrique du transport. Comment assurer l'équilibre demande/production, notamment sur les périodes de pic ?

Question 4 : RTE a mentionné les projets de Landivisiau, des parc éoliens offshore, de l'EPR de Flamanville dont aucun n'est encore sorti de terre. RTE est-il crédible pour faire des projections dans ce cas là ? Comment croire RTE même sur ses projections de court terme ? Enfin, pourquoi ne pas parler de captation du CO2 pour envisager la revalorisation des centrales thermiques ?

Réponse de RTE : Le bilan prévisionnel est réactualisé chaque année. Il est important de se projeter dans l'avenir pour adapter le réseau. Il y a une réelle nécessité d'innovation dans le stockage. Enfin, RTE confirme que ses études à court terme préconisent de ne pas arrêter de centrales d'ici 2020-2021.

Question 5 : On prend exemple sur les Allemands. Pourtant, la production à base de charbon est devenue majoritaire outre Rhin.

Question 6 : Sur le plan de reconversion de la centrale, peut-on atteindre le 100% de production issue de la biomasse, sur combien d'heures de fonctionnement ? A 4500h comme aujourd'hui, cela représente plus de 3M de tonnes de combustible. Combien d'emplois seraient conservés dans une hypothèse de fonctionnement de 500h évoquée le matin par les responsables d'EDF ?

Question 7 : Les STEP sont-elles intéressantes comme technologie de stockage ?

Question 8 : L'intervenant conteste les scénarios de RTE. Stagnation sur les 10 années à venir ? Quid des transferts d'usage, de la reprise économique, de la hausse démographique ? Pourquoi ne peut-on pas trouver de l'argent pour la transition énergétique alors qu'on en a trouvé pour les banques pendant la crise ?

Question 9 : Demande d'un scénario médian et multi-énergétique (pas seulement orienté électricité, ni EnR). Rappel du rapport de l'ADEME qui évalue le potentiel du biogaz à 460 TWh par an.

Question 10 : Le projet d'Eolienne flottantes au large de la Bretagne nécessite un soutien de la filière, car il s'agit d'un projet pilote. Qu'en est-il du soutien à ces filières d'énergies d'avenir ?

Question 11 : Quelle place pour l'emploi dans la transition énergétique, alors que la main est au pouvoir politique ?

Seconde table ronde :

La seconde table ronde s'est tenue sur le thème des *enjeux sociaux de l'évolution des emplois du secteur de l'énergie*. L'intervenant de la CGT, Mr Gwenaél Plagne, a dénoncé la fermeture des centrales à charbon comme étant une mesure à visée électorale. L'argument environnemental ne serait que secondaire dans cette décision, étant donné la faible part du charbon dans notre mix énergétique. En revanche, ces fermetures constituent des drames sociaux : la centrale de Cordemais abrite concerne 1500 emplois, directs, indirects ou induits. Ces emplois pourraient être sauvegardés si l'Etat donnait du temps et des moyens pour effectuer la conversion vers les moyens de production biomasse, et soutenait le développement des technologies de captage de CO2.

Mr Granviviér, président de Valorem (société éolienne, photovoltaïque et hydraulique) a déclaré son intérêt pour le prototype présenté le matin même à la centrale. D'après lui, les EnR dépasseront la production de base dans un futur plus ou moins proche, mais des centrales comme celle de Cordemais resteront nécessaires pour assurer la pointe. Dans un autre registre, Mr Grandviviér s'est exprimé sur le potentiel de l'hydrogène pour gérer le stockage des EnR intermittentes.

Mme la députée Anne France Brunet (3ème circonscription de Loire Atlantique) a discuté de l'avenir du territoire. Interpellée par l'assistance, elle a défendu la fermeture des centrales fioul et charbon du fait de l'urgence de la question climatique. Néanmoins, les questions sociales ne doivent pas être oubliées et devront faire partie du débat.

Mme Julie Laernoès, vice-présidente de Nantes métropole, ne veut pas opposer environnement et emploi. Selon elle, la transition énergétique verra émerger une solution gagnant gagnant, avec un potentiel net de 1.5 million d'emplois supplémentaires. En revanche, ces emplois seront dans des branches différentes, et il faut se préparer à la reconversion en préparant l'avenir. En 2005, EDF n'aurait pas dû investir dans la rénovation pour traiter les fumées toxiques, mais engager la sortie du charbon. La région doit elle aussi prendre ses responsabilités et proposer des solutions pour convertir les emplois de la centrale. Enfin, le combustible biomasse lui paraît être une solution de court et moyen terme.

Mr Pascal Freneau, du port maritime de Saint Nazaire, a rappelé que le sujet énergétique était très important pour les ports. Selon lui, un million de tonnes portuaires engendrerait 1000 emplois. Il a ensuite présenté le port, ses activités et son rayonnement. En particulier, l'approvisionnement en charbon constitue une part non négligeable de l'activité du port. Il a aussi souligné que l'axe de développement majeur du plan stratégique du port était d'être le port de la transition énergétique.

Enfin, Mr Amaury Mazon de GRTGaz s'est exprimé sur la mutation des emplois qui découle de la transition énergétique. Le système énergétique du futur sera, selon lui, décentralisé, décarboné, démocratique et digitalisé. Il a ensuite abordé la question du biogaz dans le réseau. Il ne s'agira plus seulement de distribuer mais aussi d'intégrer la production depuis de multiples sources. Enfin, il a pointé la difficulté de trouver des compétences pointues en informatique, et de l'importance de varier les profils au niveau du recrutement.

Question 1 : L'intervenant dénonce les politiques d'effacement qui seraient une coupure d'électricité du consommateur de la part du gouvernement.

Question 2 : Comment faire revenir le gouvernement sur sa mauvaise décision de fermer une centrale qui peut se décarboner ?

Question 3 : La ressource en bois sera-t-elle suffisante pour absorber le tonnage de la centrale de Cordemais ? Pour quel scénario de production ? Un scénario à 500 heures par an permettrait de sauver quelle quantité d'emplois ?

Question 4 : Quel type d'emploi souhaite-t-on pour les employés de la filière énergie ? Dénonciation des emplois précaires, des salariés détachés. Les salariés ont la capacité de se former, d'évoluer, mais pas dans n'importe quelles conditions.

Question 5 : Remise en cause du débat sur le CO2 dans l'électricité, pourquoi ne pas communiquer sur les transports ? Pourquoi ferme-t-on des capacités de stockage en gaz ? Pourquoi importe-t-on du gaz de schiste américain alors qu'on en a interdit la production sur notre sol ? Enfin, pourquoi remettre en cause le chauffage électrique ?

Question 6 : L'urgence, c'est le climat. Il ne faut pas confondre transition énergétique et transition électrique. L'électricité ne représente que 25% de l'énergie. Il ne faut pas oublier de travailler sur les 75% restants d'énergie primaire. Il faut aussi substituer l'électrique, notamment dans le chauffage.

Réponse de Mr Granvievier : Les panneaux solaires sont fabriqués en Chine, mais avec des matériaux en silicium produits en Norvège, c'est à dire en Europe. La filière est donc en partie européenne.

Réponse de Mme Laernos : Il faut qu'EDF sorte de l'ambiguïté et propose une véritable trajectoire de sortie du nucléaire.

Réponse de Mr Plagne : Nécessité d'étendre le statut d'EDF à tous les travailleurs du secteur. Il pointe l'incohérence de la transition énergétique qui rend la vie des thermiciens insupportable et précaire. Le couperet de 2022 n'a pas de sens.

Autres

Les questions relatives à la PPE, et notamment les quatre points identifiés par la commission et présentés en introduction (comprendre, agir, choisir et gouverner) ont finalement été peu traités. L'attention s'est portée sur les enjeux locaux et la reconversion de la centrale de Cordemais.

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'événement

Les enjeux de la PPE et ses objectifs ont été présentés par les membres de la commission et approfondis au cours des différentes interventions. La diversité des acteurs (RTE, EDF, GRTGaz, CGT, élus locaux et nationaux) aura permis d'offrir une vue d'ensemble du système électrique et gazier, et d'aborder les questions environnementales, de sécurité d'approvisionnement, les questions économiques et sociales (emploi notamment) et de gouvernance.

Certains participants ont pu montrer une certaine défiance envers les scénarios de RTE et les études prospectives en général. Une demande forte de scénario médian sur lequel baser le débat a émergé de la part de plusieurs acteurs. La question de l'emploi a été centrale lors des débats qui ont clôturé les deux tables rondes. Parmi les interrogations récurrentes, la commission a pu noter :

- La remise en cause de la fermeture des centrales à charbon en France, qui n'a pas fait l'objet d'un débat, alors qu'elles participent de façon très minoritaire aux émissions de gaz à effet de serre en France.
- Une inquiétude quant à la reconversion de ces sites et à l'avenir des employés. La solution de conversion en biomasse est-elle pérenne, l'idée d'une centrale à hydrogène est-elle envisageable ?

Les échanges n'auront vraisemblablement pas fait évoluer les lignes de la plupart des participants, mais auront permis de faire remonter un message d'inquiétude aux décideurs publics : la question sociale ne doit pas et ne peut pas être occultée dans ce débat. Des gisements d'emplois naîtront de la transition énergétique, mais la reconversion des personnels doit être organisée et

accompagnée. Pour ce qui le concerne, le territoire a témoigné de sa disponibilité et de sa volonté pour engager cette évolution.

5/ Espace complémentaire d'expression